



ALERTE MEDIA

—09.02.11



J-7 AVANT LE LANCEMENT DU CYCLE DE CONFÉRENCES « ENERGIE & DEVELOPPEMENT DURABLE »

Les mardis durables, c'est le nom donné au cycle de conférences sur le thème « Energie & Développement durable » organisé par le Palais de la Découverte et parrainé par l'ADEME. Les mardis durables débuteront le 15 février. Ils se prolongeront jusqu'au 31 mai 2011.

Les ambitions des mardis durables sont de faire le point sur la stratégie nationale et européenne dans le domaine de l'énergie. Plusieurs tables rondes, animées par Fabrice Papillon, journaliste, associeront industriels et scientifiques. Elles aborderont notamment les besoins croissants en énergie, la raréfaction des sources d'énergies fossiles et les enjeux énergétiques.

Daniel Clément, directeur scientifique adjoint de l'ADEME, interviendra lors de la première table ronde sur le thème « Les îles, terres d'innovation pour les réseaux électriques intelligents ».

Autres thématiques abordées :

CO2, enterrer le problème ? (8 mars)

Profiter du soleil (5 avril)

Convertir l'énergie des mers (3 mai)

Hydrogène, l'avenir est en marche (31 mai)

Inscrivez-vous !

Retrouvez le programme détaillé des conférences sur
<http://www.palais-decouverte.fr/>

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr

www.ademe.fr

Retrouvez aussi ces informations sur Twitter pour suivre le fil @ademe : <http://twitter.com/ademe>

Relations presse ADEME – GolinHarris – 01 40 41 55 01 – servicedepresseademe@golinharris.com